Les 36 compétences de base du vétérinaire européen

➡ Bagage de connaissances, de compétences et de comportements à mettre en œuvre dès le premier jour d'activité d'un vétérinaire diplômé en Europe

Source: European Coordinating Committee on Veterinary Training (ECCVT)

Comprendre les responsabilités éthiques et juridiques de la profession en relation avec les animaux, les clients, la société et l'environnement.

Démontrer une connaissance de l'organisation, de la gestion et de la législation relatives à l'activité vétérinaire.

Promouvoir, surveiller et maintenir la santé et la sécurité dans le cadre vétérinaire, démontrer une connaissance des systèmes d'assurance de la qualité, appliquer les principes de la gestion des risques à la pratique professionnelle.

Communiquer efficacement avec les clients, le public, les confrères et les autorités, en utilisant un langage adapté aux différents interlocuteurs.

Préparer avec soin des dossiers médicaux et des fiches clients, voire des rapports de cas cliniques, sous une forme satisfaisante pour les confrères et compréhensible par le public.

Travailler efficacement en tant que membre d'une équipe multidisciplinaire dans la prestation de services.

Comprendre le contexte économique et émotionnel dans lequel le vétérinaire évolue.

Être en mesure d'examiner et d'évaluer la littérature et les présentations avec un regard critique.

Comprendre et appliquer les principes de la gouvernance clinique et pratiquer la médecine fondée sur les preuves.

Utiliser ses aptitudes professionnelles pour contribuer à faire progresser les connaissances, afin d'améliorer la qualité des soins aux animaux et la santé publique vétérinaire.

Démontrer sa capacité à gérer les informations incomplètes, à affronter les imprévus et à s'adapter au changement.

Avoir conscience de ses limites personnelles et professionnelles, savoir comment obtenir des conseils, une assistance et un soutien si nécessaire.

Montrer une capacité d'apprendre en permanence et un engagement dans la formation et le développement professionnels.

Prendre part aux processus d'auto-vérification et d'audit par les pairs afin d'améliorer ses prestations.

Obtenir une anamnèse précise et pertinente sur le groupe animal ou l'animal à soigner, ainsi que sur son environnement.

Manipuler et immobiliser les animaux en toute sécurité et dans le respect de l'animal, et apprendre aux autres la façon d'aider le vétérinaire dans l'exécution de ces techniques.

Effectuer un examen complet et démontrer sa capacité de prendre des décisions cliniques.

Élaborer des plans de traitement et de gestion du traitement appropriés, dans l'intérêt des animaux et selon les ressources disponibles.

Assister toutes les espèces en cas d'urgence et assurer les premiers soins.

Évaluer la condition physique, le bien-être et l'état nutritionnel d'un animal ou d'un groupe d'animaux et conseiller le client sur les principes de l'élevage et de l'alimentation.

Recueillir, conserver et transporter les échantillons, sélectionner les tests de diagnostic appropriés, interpréter et comprendre les limites de leurs résultats.

Communiquer clairement et collaborer avec les services de diagnostic, notamment en fournissant un historique adapté.

Comprendre la contribution de l'imagerie et des autres techniques diagnostiques à l'établissement d'un diagnostic, utiliser un équipement d'imagerie de base et procéder à un examen efficace et approprié au cas, conformément aux normes de sécurité et à la réglementation en vigueur.

Reconnaître les signes d'alerte des maladies à déclaration obligatoire et des zoonoses, et prendre les mesures adaptées, y compris la notification aux autorités compétentes.

Accéder aux sources de données appropriées sur les médicaments autorisés.

Prescrire et délivrer des médicaments correctement et de façon responsable, conformément à la législation et aux dernières directives.

Rapporter les réactions indésirables soupçonnées.

Appliquer correctement les principes de biosécurité, y compris la stérilisation du matériel et la désinfection des vêtements.

Effectuer la chirurgie aseptique correctement.

Réaliser une sédation et une anesthésie générale ou régionale sûres, et mettre en œuvre des

méthodes de contention chimique.

Évaluer et gérer la douleur.

Reconnaître quand l'euthanasie est indiquée et l'exécuter dans le respect de l'animal, utiliser une méthode appropriée, en se montrant sensible aux sentiments des propriétaires et en tenant compte de la sécurité des personnes présentes, informer sur l'élimination de la carcasse.

Effectuer un premier examen *post-mortem* systématique, enregistrer les observations, collecter et transporter les échantillons de tissus.

Procéder à l'inspection ante mortem des animaux destinés à la chaîne alimentaire en accordant une attention particulière au bien-être animal, identifier correctement les conditions qui affectent la qualité et la sécurité des produits d'origine animale et exclure les animaux dont les produits sont impropres à la consommation.

Effectuer l'inspection des aliments pour la consommation humaine et des aliments pour animaux, y compris l'inspection *post-mortem* des animaux producteurs de denrées alimentaires.

Donner des conseils et mettre en œuvre des programmes de prévention adaptés à l'espèce, en ligne avec les normes communes de santé vétérinaire, de bien-être animal et de santé publique.